



PARCOURS D'AISANCE DE 64M

Fiche Guide Atelier – ARI JSP – n°6

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

L'apprenant sera capable de réaliser un parcours d'aisance en respectant les règles de sécurité.

ORGANISATION DE L'ATELIER

. Encadrement : 1 formateur – 1 agent technique
. Lieu : CEPARI
. Logistique : 1 ARI par stagiaire
. Durée : 1h30

MISE EN ŒUVRE

Le stagiaire réalise le parcours d'aisance de 64m.
Le formateur vérifie les règles de sécurité avant l'engagement. Il indique la pression d'engagement à l'agent technique avant l'entrée du stagiaire.

Le stagiaire doit réaliser ce parcours sans ôter son masque
(critère de validation de la compétence attendue).

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Effectuer le RAPACE et contrôle croisé.

RÉFÉRENCES PÉDAGOGIQUES

Cours ARI 2019